

L'Adresse—M. Ouellet

fait un pas en avant et en fait deux en arrière, qui ne sait pas comment gérer la chose publique, qui ne sait pas comment administrer la chose publique. On pouvait au début accepter que des ministres sans trop d'expérience puissent commettre certaines gaffes, mais deux ans plus tard, ce gouvernement ne peut plus se permettre de se retrancher derrière l'inexpérience politique. Ce gouvernement doit avoir le courage de prendre les mesures importantes qui s'imposent pour régler le problème de l'emploi au Canada, et si nous examinons seulement ce discours du Trône, nous constatons que, malheureusement, ce gouvernement n'a pas le courage politique qu'il faut et je ne suis pas surpris que les sondages révèlent jusqu'à quel point la population est déçue de ce gouvernement.

Je suis tout à fait encouragé par l'entrée en cette Chambre des communes aujourd'hui de notre nouveau collègue, le député de Saint-Maurice (M. Grondin) qui vient s'ajouter à tous ceux et celles qui vont continuer à se battre contre ce gouvernement inefficace et surtout inapproprié dans ses mesures pour la population canadienne.

M. le vice-président: Questions ou commentaires. L'honorable député de Richelieu (M. Plamondon).

M. Plamondon: Monsieur le Président, je me surprends de certains propos de l'honorable député en ce qui regarde surtout l'industrie maritime. Je pense qu'il a fait preuve d'ignorance totale du dossier, puisque depuis quelques jours, on dit dans tous les journaux et à la télévision qu'un consortium québécois sera bientôt bâti pour satisfaire aux besoins des travailleurs et de l'industrie maritime au Québec.

Si on se rappelle la politique qu'avait développée le parti libéral au cours des dernières années, et qui avait fait aboutir la crise qu'on a connue, c'était ce qu'on appelait «la politique du partage de gâteaux patroneux», c'est-à-dire, par exemple, quand on soumissionnait sur six brise-glace, on disait, si par exemple, dans le dernier cas, Marine Industrie était à 48 millions de dollars, une compagnie de l'Ontario à 54 millions de dollars, une compagnie de l'Ouest canadien à 60 et quelques millions, on disait: «Bon, deux à Sorel, deux en Ontario et deux dans l'Ouest», sans respecter le plus bas prix. On faisait en sorte de prolonger temporairement la vie de tous les chantiers maritimes canadiens, mais sans affronter le réel problème, qui était: On a trop de chantiers pour le peu de bateaux qu'on a à construire. Et à ce moment-là, si on avait laissé jouer le jeu de la concurrence, aujourd'hui, les chantiers maritimes se seraient rationalisés par eux-mêmes, c'est-à-dire par la loi de la libre-concurrence. Cela, on ne le dit pas, par exemple, que l'ancien gouvernement ne l'a pas réalisé.

On vient de faire confiance à des Québécois pour bâtir un consortium pour les trois chantiers du Québec et, encore là, cela ne se faisait pas dans le temps de l'ancien gouvernement, parce que ce dernier s'attardait aux chicanes constitutionnelles. On n'était pas pour prendre un consortium dirigé par Marine Industries qui était une société d'État. C'était aider au gouvernement du Parti québécois. Donc, ce n'était pas pensable. On cherchait la bataille constitutionnelle. On ne cherchait pas à régler le problème de l'industrie maritime. La seule solution qu'on a trouvée pour l'industrie maritime c'est de créer une commission d'enquête en mai 1984 qui a abouti à un rapport de plus sur l'industrie maritime, mais nous ce sont des faits concrets. Ce n'est peut-être pas inscrit dans le discours du

trône en toutes lettres, mais quand on parle d'intention économique du gouvernement, on sous-entend tous les secteurs, y compris l'industrie maritime. Et cette question va être réglée définitivement après des années de batailles et de négligences de l'ancien gouvernement.

La Versatile Vickers qui était la propriété du Québec, qui était intimement liée au parti libéral fédéral, avait été privilégiée quand Dome Petroleum, un autre ami du parti, avait manqué son coup à Québec, on se servait du chantier de Québec pour venir faire une «passe» financière, au lieu de développer une véritable industrie maritime, comme cela se faisait par exemple aux chantiers de Tracy.

Je voudrais conclure—vous me faites signe, monsieur le Président—que si dans l'industrie maritime il y a aujourd'hui un consortium québécois... et d'ailleurs il y aura une conférence de presse importante demain pour le confirmer en collaboration avec le gouvernement du Québec et le gouvernement d'Ottawa, et qui fera en sorte que l'industrie maritime pourra dorénavant être agressive, non seulement sur le marché mondial, mais développer des nouvelles techniques, comme par exemple dans les plate-formes de forage...

M. le vice-président: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est maintenant écoulé.

L'honorable député de Papineau (M. Ouellet) a la parole.

M. Ouellet: Monsieur le Président, je suis content que le député de Richelieu (M. Plamondon) se soit levé pour me donner l'occasion d'apporter quelques précisions. Ce qui se passe actuellement c'est que le gouvernement du Québec est en train de faire le travail qui normalement aurait dû être fait par le gouvernement canadien. C'est la compagnie Marine Industries qui serait probablement en mesure aujourd'hui de devenir acquéreur des deux autres chantiers, qui a donc été une compagnie qui a bien prospéré sous l'ancienne administration, parce que, autrement elle n'aurait pas les reins assez solides pour faire aujourd'hui ce genre d'opération.

Le député de Richelieu devrait attendre et voir ce qui va se produire. Si la division navale disparaît à Sorel, je serai dans sa circonscription pour dire aux gens que leur député les a laissés tomber. La réalité c'est que le chantier maritime de Sorel a toujours existé et a toujours été prospère sous une administration libérale, et au moment où l'on se parle aujourd'hui, on ne sait pas si le chantier maritime de Sorel va continuer. Et je vous avertis, monsieur le Président, que si le chantier maritime de Sorel ferme, le député actuel en subira toutes les conséquences politiques qui vont s'ensuivre.

• (1550)

[Traduction]

M. Redway: Monsieur le Président, j'étais assis tranquillement à ma place quand le député a commencé de m'inquiéter de plus en plus, surtout quand il s'est mis à critiquer la façon dont le gouvernement gère le pays, spécialement l'économie. C'est dur à entendre de la bouche d'un député qui a été ministre sous le gouvernement précédent. Il est bien mal placé pour vous dire à vous, monsieur le Président, à moi et à tous les autres députés que nous faisons preuve d'incompétence dans la gestion des affaires et de l'économie. J'en suis resté sidéré. Voilà un type qui détenait un poste clé au gouvernement qui a fait ce qu'il fallait pour que l'inflation passe à plus de 12 p.